# GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
## MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
## DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
## DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
## SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

# CARTE FORESTIÈRE

**ÉCHELLE 1:20 000**

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

# V

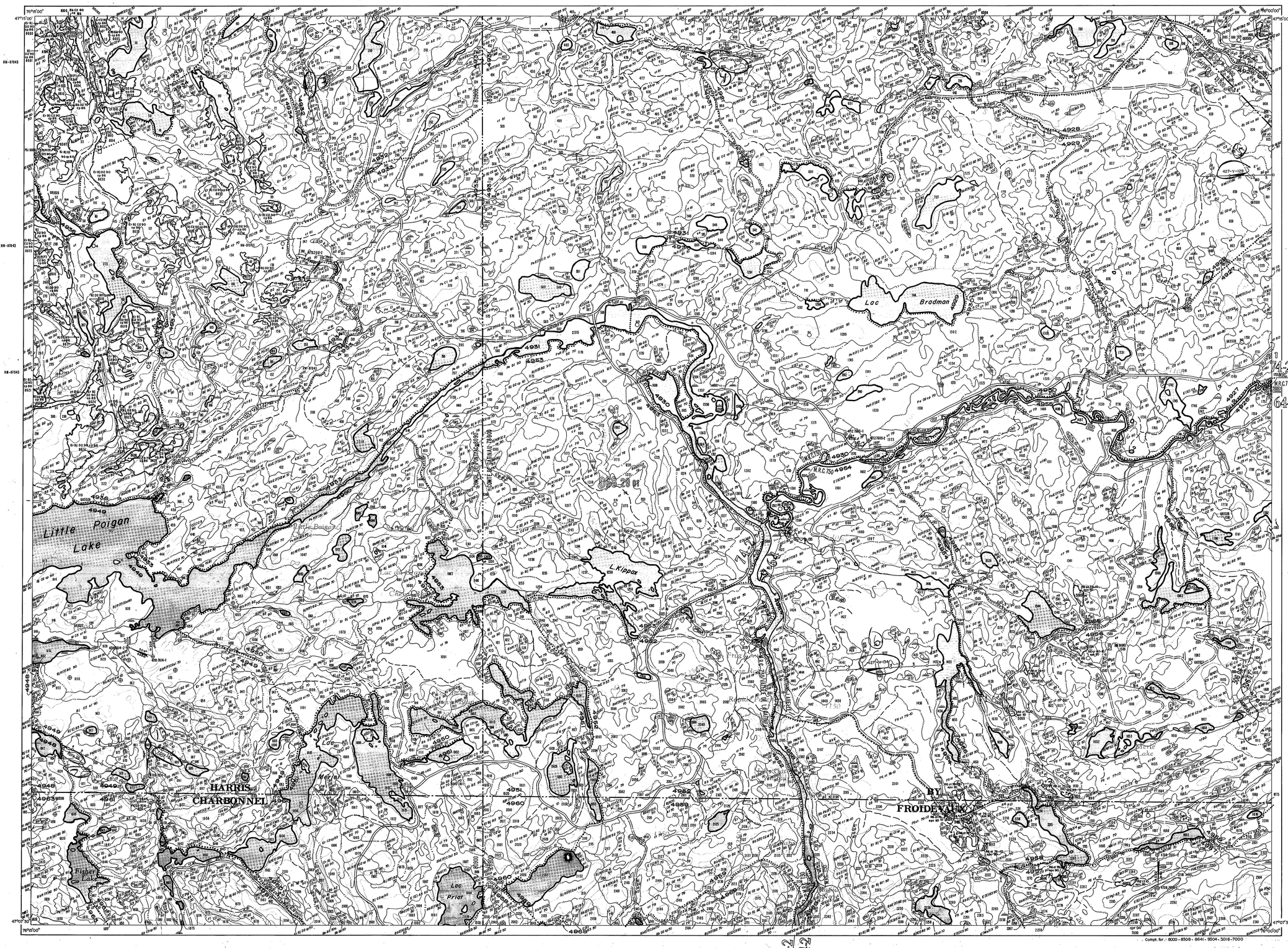


Compt. for. : 8000 - 8308 - 8641 - 9004 - 5016-7000

A jour : avril 1995

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

## LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe partielle par bandes
Coupe partielle par sous-compartiments
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Coupe partielle (préciser ou à plaisir)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Ensemencement naturel
Récolte dans les friches boisées (abécédé libres)

N.B. Ces interventions indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

## LÉGENDE FORESTIÈRE

### TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze (plantations)
— — à pruche
— — à mélèze
Pessière
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdres)
— — à sapin
— — à pruche
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette blanche
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — à sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdres)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette blanche
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou rouge (ces occupent plus de 75% de la portie résineuse)
Pinède à pin rouge
— — — avec thuya (cèdres)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec épinette blanche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdres)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec épinette blanche
Pinède à pin gris
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdres)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdres)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — à thuya (cèdres)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à pruche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze hybride)

### TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu à essences tolérantes avec pin gris
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec résineux
— — — — — — avec mélèze
— — — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux à bouleau blanc avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec résineux
Bouleaux à bouleaux jaunes avec thuya (cèdres)
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec résineux
Peuplements avec hêtre
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec résineux
— — — avec épinette noire ou rouge
Cédrière rouge résineuse
Cédrière résineuse
Cédrière rouge
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur station humide

### TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jeune coupe

### TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Ligne téléphonique
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

### PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

### DÉFOLIATION

0-50% 50-100%

### ORIGINE

Coupe totale
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

### CLASSES D'ÂGE

| FORÊT RÉGULIÈRE CLASSES | TIGES DE: | FORÊT ÉTAGÉE CLASSES | |
|---|---|---|---|
| 10 (jeune) | 0-30 ans | 70-30 (jeune) | 30-70 (âge) |
| 30 " | 31-60 " | 80-30 " | 30-80 " |
| 50 " | 61-80 " | 100-30 " | 30-100 " |
| 70 " | 81-100 " | 80-50 " | 50-80 " |
| 100 " | 101 et plus | 100-50 " | 50-100 " |
| | | 100-70 " | 70-100 " |

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jin (jeune irrégulier): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.

Vieilleux irrégulier: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges atteint la DHCOm. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

### CLASSES DE PENTE

| CLASSES | % DE PENTE | SYMBOLES CARTO |
|---|---|---|
| Légère | 0 à 30% | aucun |
| Moyenne | 31 à 60 % | * |
| Forte | 61 à 90 % | ** |
| Abrupte | 91 % et plus | *** |

Superficie entourée de pentes > 31%

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

### EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1D1 cd 50+ cb
- S1 → station
- E1 → classe de pente
- D1 → drainage
- cd → code de l'origine
- 50+ → perturbation
- cb → classe de densité
- 50+ → classe de hauteur
- cb → code de l'essence
- 1 → type de couvert

R C1 c1 c0 01
- R → classe de pente
- C1 → classe d'âge
- c1 → origine
- c0 → classe de densité
- 01 → classe de hauteur

### GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

| DENSITÉ \ HAUTEUR | 10m 1 | 15m 2 | 20m 3 | 25m 4 | 30m 5 | 35m 6 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| A 80% | A1 | A2 | A3 | A4 | A5 | 6 |
| B 60% | B1 | B2 | B3 | B4 | B5 | 6 |
| C 40% | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | 6 |
| D 25% | D1 | D2 | D3 | D4 | D5 | 6 |

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. Dryade Consultants en environnement
SIGNATURE: Jean Bégin, ingénieur

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne : 1983 / Année de publication : 1984 / Année de révision :

### COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 7
Unité de gestion: 74*-2
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 1*

Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 068 29 01
Concessionnaire ou autres:

Bassin hydrographique: 30606*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:

Unité de gestion privée: 731

Municipalité: 78900*
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:

Parcelle: *

Région écologique: 7a2

Municipalité régionale de comté M.R.C. 750 ANTOINE LABELLE*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 15/12/83
Déclinaison magnétique : 15° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

### TABLEAU D'ASSEMBLAGE

| | | |
|---|---|---|
| 31-N-7 S.E. S.O. | 31-N-8 S.E. S.O. | 31-O-5 S.E. S.O. |
| 31-N-2 N.E. S.E. S.O. | 31-N-1 N.O. N.E. S.E. S.O. | 31-O-4 N.E. S.E. S.O. |
| 31-K-15 N.E. N.O. | 31-K-16 N.E. N.O. | 31-J-13 N.E. N.O. |

# 31 N/1 N.E.

2